

## **SOUS EMBARGO JUSQU'AU 28 OCTOBRE**

### **La France se classe 22<sup>e</sup> sur 143 dans l'indice WJP Rule of Law Index**

- L'indice *WJP Rule of Law Index*® 2025 révèle que le recul de l'État de droit s'accélère à mesure que les tendances autoritaires se développent
- Le recul de l'indépendance judiciaire et la réduction de l'espace civique signalent un risque accru pour la démocratie dans le monde entier
- Le score de la France a baissé, se classant 17<sup>e</sup> sur 31 au niveau régional

**WASHINGTON (28 octobre 2025)** – Selon le nouvel [\*indice WJP Rule of Law Index\*® 2025](#), le recul mondial de l'État de droit s'est à nouveau **accélééré**. Pas moins de 68 % des pays ont vu leur État de droit reculer en 2025, contre 57 % l'année précédente, y compris la France.

Cependant, la France fait partie de la minorité des pays dont le score en matière d'État de droit a augmenté cette année.

Le score global de la France en matière d'État de droit a diminué de moins de 1 % dans l'indice de cette année. Elle se classe 22<sup>e</sup> sur 143 pays dans le monde.

Au cours de l'année dernière, 22 des 31 pays de l'Union européenne, de l'Association européenne de libre-échange et d'Amérique du Nord ont connu un recul. Parmi ces 22 pays, 16 avaient également connu un recul l'année précédente.

La Russie est en tête du recul de l'État de droit, avec la baisse la plus importante depuis le début de la récession.

Parmi les pays à revenu élevé, la France se classe 22<sup>e</sup> sur 51.\*\*

#### **La France et les tendances mondiales**

L'expansion des **tendances autoritaires est la principale force à l'origine du recul de l'État de droit**, avec une forte baisse des facteurs mesurant les contraintes sur les pouvoirs gouvernementaux, la transparence gouvernementale et les droits fondamentaux.

L'intégrité des **freins et contrepoids** a également été sérieusement affaiblie, y compris en France.

Cette récession accélérée de l'État de droit se caractérise par un rétrécissement de l'espace civique. Les libertés essentielles au débat public et au contrôle du gouvernement, mesurées par les facteurs « **transparence gouvernementale** » et « **droits fondamentaux** », ont subi une érosion généralisée. La France fait partie des plus de 70 % des pays qui connaissent un recul des libertés civiles :

- La « **liberté d'opinion et d'expression** » a reculé dans **73 %** des pays, y compris en France.
- La « **liberté de réunion et d'association** » a reculé dans **72 %** des pays, mais pas en France.
- La « **participation civique** » a reculé dans **71 %** des pays, y compris en France.

L'indice montre que les pouvoirs judiciaires perdent du terrain face à l'emprise excessive du pouvoir exécutif, avec une ingérence politique croissante dans les systèmes judiciaires. Les indicateurs mesurant si le **pouvoir judiciaire limite le pouvoir exécutif** et si **les justice civile et pénale sont exemptes de toute influence indue du gouvernement** ont reculé respectivement dans 61 %, 67 % et 62 % des pays. Cela inclut la France.

Plus généralement, **la justice civile** s'est affaiblie dans 68 % des pays, y compris en France. Ce déclin se traduit par des délais plus longs, des alternatives moins efficaces aux tribunaux (telles que la médiation) et une plus grande ingérence du gouvernement.

## **Classement mondial**

Au niveau mondial, le pays le mieux classé dans *l'indice WJP Rule of Law Index 2025* est le Danemark, suivi de la Norvège, de la Finlande, de la Suède et de la Nouvelle-Zélande. Le pays ayant obtenu le score le plus bas est le Venezuela, suivi de l'Afghanistan, du Cambodge, d'Haïti et du Nicaragua.

## **Classement de la France dans l'indice WJP Rule of Law Index**

Classement mondial selon le score global : 22/143

Classement régional selon le score global : 17/31

Classement par facteur :

FACTEUR	CLASSEMENT MONDIAL	CLASSEMENT RÉGIONAL*	CLASSEMENT PAR REVENU**
Contraintes sur les pouvoirs du gouvernement	22/143	17/31	22/51
Absence de corruption	21/143	15/31	21/51
Transparence gouvernementale	16/143	14/31	16/51
Droits fondamentaux	28/143	21/31	28/51
Ordre et sécurité	47/143	27/31	38/51
Application de la réglementation	21/143	15/31	21/51
Justice civile	27/143	17/31	27/51
Justice pénale	26/143	19/31	26/51

(1 étant la meilleure note dans le classement de l'indice WJP Rule of Law Index)

**Pour consulter les résultats de la France pour les 44 sous-facteurs mesurés par l'indice, rendez-vous sur : [www.worldjusticeproject.org/rule-of-law-index/country/2025/France](http://www.worldjusticeproject.org/rule-of-law-index/country/2025/France)**

**Découvrez le classement complet et les conclusions de l'indice 2025 du World Justice Project (WJP) sur l'État de droit à l'adresse suivante :**

[www.worldjusticeproject.org/index/](http://www.worldjusticeproject.org/index/).

###

- Vous trouverez [ici](#) des graphiques (classements régionaux, classements mondiaux et cartes comparatives).
- Vous trouverez [ici](#) 143 communiqués de presse par pays, classés par région.

**À propos de l'indice WJP Rule of Law Index :**

L'indice de l'État de droit® du **World Justice Project (WJP)** est la principale source mondiale de données originales et indépendantes sur l'État de droit. Sa méthodologie rigoureuse s'appuie sur des enquêtes menées auprès d'experts et de ménages pour mesurer l'État de droit dans 143 pays et juridictions, couvrant 95 % de la population mondiale.

L'indice s'appuie sur plus de 215 000 enquêtes auprès des ménages et 4 100 enquêtes auprès de praticiens du droit et d'experts pour mesurer la manière dont l'État de droit est vécu et perçu dans le monde entier. Publié chaque année depuis 2009, l'indice est utilisé par les gouvernements, les organisations multilatérales, les entreprises, les universités, les médias et les organisations de la société civile.

**À propos du World Justice Project :**

Le World Justice Project (WJP) est une organisation indépendante, non partisane et multidisciplinaire qui œuvre à la création de connaissances, à la sensibilisation et à la stimulation d'actions visant à faire progresser l'État de droit dans le monde entier.

\*Pays et juridictions évalués dans l'Union européenne, l'Association européenne de libre-échange et la région Amérique du Nord : Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Chypre, Tchéquie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Royaume-Uni, États-Unis.

\*\*Pays et juridictions à revenu élevé : Antigua-et-Barbuda, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Costa Rica, Croatie, Chypre, Tchéquie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Guyana, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Koweït, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Panama, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Russie, Singapour, République slovaque, Slovénie, Corée du Sud, Espagne, Saint-Kitts-et-Nevis, Suède, Trinité-et-Tobago, Émirats arabes unis, Royaume-Uni, États-Unis, Uruguay.